

Bonjour,

J'aimerais vous aviser que je suis tout à fait en accord avec cette proposition. Je trouve que cette dispense permettra à plusieurs émetteurs de conclure des placements privés plus facilement, en incluant des investisseurs qui auparavant, ne rencontraient pas les critères d'admissibilité d'investisseurs qualifiés. Cet dispense constitue une excellente nouvelle pour les sociétés inscrites à la Bourse de croissance TSX compte tenu que le processus de financement est souvent plus difficile que pour les plus grands émetteurs de la Bourse de Toronto.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter.

Bonne journée,

François Proulx, CPA, CA, CFA
Interim Chief Executive Officer/
Chief Financial Officer
DEQ Systems Corp. (TSXV: DEQ)
www.deq.com